



Qu'est-ce qui est « logique » dans la *Science de la logique* de Hegel ?

Lorenz Bruno Puntel

Volume 37, Number 3, 1981

Hegel (1831-1981)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705878ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705878ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Puntel, L. B. (1981). Qu'est-ce qui est « logique » dans la *Science de la logique* de Hegel ? *Laval théologique et philosophique*, 37(3), 339–352.
<https://doi.org/10.7202/705878ar>

QU'EST-CE QUI EST « LOGIQUE » DANS LA SCIENCE DE LA LOGIQUE DE HEGEL?*

Lorenz Bruno PUNTEL

0. Introduction

Dans l'introduction au troisième livre de la « Science de la logique » de Nuremberg, Hegel fait mention d'une tâche qui, jusqu'à aujourd'hui, doit être considérée comme laissée en suspens. Dans ce texte significatif, il discute les différentes figures du concept (le concept étant pris dans son sens à lui). Il parle de la figure non spirituelle (*ungeistigen*) et de la figure spirituelle (*geistigen*) du concept. Il entend par

* Pour les citations des œuvres les plus importantes de Hegel, les sigles suivants sont employés: *W.L.*, I, II = *Wissenschaft der Logik*, hrsg. v. G. Lasson (Abdruck der 2. Auflage 1934, Hamburg 1963); *Enz. §* = *Enzyklopädie der philosophischen Wissenschaften im Grundrisse* (1830), neu hrsg. v. F. Nicolin und O. Pöggeler (6. Auflage Hamburg 1959).

Nous utilisons et citons les traductions françaises suivantes: *Science de la Logique, l'Être*, édition de 1812, traduction, présentation et notes par P.J. Labarrière et G. Jarczyk, Aubier-Montaigne, Paris, 1972; *Science de la Logique, La Doctrine de l'Essence*, traduction, présentation et notes par P.J. Labarrière et G. Jarczyk, Aubier-Montaigne, Paris 1976; *Science de la Logique, La Logique subjective ou Doctrine du Concept*, traduction, présentation et notes par P.J. Labarrière et G. Jarczyk, Aubier-Montaigne, Paris, 1981. (Les sigles *S.L.*, I ou II ou III renvoient respectivement à ces trois volumes. Nous n'avons nous-même traduit des passages, ou modifié la traduction Labarrière-Jarczyk, que pour le premier volume, les rares fois où les citations sont de la préface de 1831, ou d'une rédaction de la seconde édition différente de celle de 1812.) *Encyclopédie des Sciences philosophiques*, I. — *La Science de la Logique*, présenté, traduit et annoté par Bernard Bourgeois, Vrin, Paris, 1970. Nous avons d'autre part tenté de respecter autant que possible, pour un certain nombre de mots ou d'expressions clés, l'usage établi par ces deux excellentes traductions scientifiques, dans un souci de fidélité à la rigueur du texte hégélien. C'est ainsi que nous traduisons *Gegenstand* par *ob-jet*, par opposition à *Object* = *objet*; *Sache* par *Chose* et *Ding* par *chose*; *Denkbestimmung* par *détermination-du-penser* et *Gedankenbestimmung* par *détermination-de-pensée*; *Bestimmtheit* par le néologisme « *déterminité* », par opposition à *Bestimmbarkeit*, déterminabilité, et *Bestimmung*, détermination. Nous suivons P.J. Labarrière et G. Jarczyk en adoptant ici *rappor*t pour *Beziehung* et *relation* pour *Verhältnis*; de même, en traduisant *Gestalt* tantôt par *figure*, tantôt par *configuration* (dans ce dernier cas, pour désigner « la structure ou la forme extérieures d'une réalité ou d'un système »: cf. *S.L.*, I, p. 1, note 1). Pour les justifications de ces usages ou conventions, nous renvoyons aux présentations et notes des traducteurs cités. La seule dérogation consciente que nous nous sommes permise aura été de traduire souvent *auffassen* par *concevoir*, le texte que nous traduisons ici ne nous ayant pas paru exiger, sur ce point précis, la même constance qu'un texte plus strictement hégélien, où « concevoir » est réservé pour *begreifen*. Qu'on veuille bien nous pardonner, enfin, le très inlégal néologisme « structurité »: il s'agissait de rendre le non moins insolite « *Strukturiertheit* »! — *N.d.t.*

là la concrétisation ou la réalisation du concept dans le domaine de la nature et de l'esprit, ou l'application, plus précisément l'applicabilité, du concept en ces domaines. À ce propos, il écrit :

De cette figure non-spirituelle, mais tout autant que de cette figure spirituelle du concept, sa forme logique est indépendante, on a déjà fait à ce propos dans l'*introduction* le préambule nécessaire ; c'est là une signification qui n'est pas à justifier seulement à l'intérieur de la *Logique*, mais avec laquelle on doit être au net *avant* cette même [Logique]¹.

Hegel était-il lui-même au net touchant la signification du logique, on peut à bon droit en douter. Il serait plus problématique encore de donner, dans la perspective d'aujourd'hui, une réponse positive à la question « Qu'est-ce qui est "logique" dans la *Science de la Logique* de Hegel ? » pour peu, en tout cas, que par « perspective d'aujourd'hui » l'on entende une perspective où l'on s'efforce de prendre entièrement en compte tout le développement de la logique depuis Hegel et la situation présente de cette discipline.

En posant la question « Qu'est-ce qui est "logique" dans la *Science de la Logique* de Hegel ? » et en me proposant d'en traiter, je pars de la thèse, ou de la conviction, que, dans sa *Logique* de Nuremberg (comme aussi bien ailleurs), Hegel n'a pas tiré parfaitement au clair le concept du logique, ce qui a, entre autres, pour conséquence qu'une incohérence grave est inhérente à l'œuvre la *Science de la Logique*. Je pars en outre de la conviction que la question du caractère logique de l'œuvre dans la perspective d'aujourd'hui (au sens ci-dessus indiqué) doit être considérée comme moins claire que jamais. Ces deux thèses constituent le contenu de la première et de la deuxième partie de mon exposé respectivement. Dans la troisième partie, je voudrais esquisser une proposition de solution personnelle afin d'élucider la question posée.

1. « Logique » dans l'auto-compréhension de Hegel et dans l'œuvre la *Science de la Logique*

Je fais la distinction entre l'auto-compréhension de Hegel ou la caractérisation par Hegel du logique d'un côté et la figure concrète de l'œuvre la *Science de la Logique* de l'autre.

1.1. À propos de la caractérisation par Hegel (de la *Science*) du logique

Hegel avait la conviction que sa *Science de la Logique* était « une nouvelle Science »². Mais comment entendait-il lui-même le caractère de nouveauté qu'il attribuait à la science à laquelle il s'attaquait avec grand enthousiasme ? Pour Hegel, nouvelle ne voulait sûrement pas dire qu'il pensait être le premier à avoir développé, ou à développer, une *Science de la Logique*. Nouvelle désignait plutôt pour Hegel une autre configuration (*Gestalt*) de logique plus ample, plus appropriée. Il parle en

1. *W.L.*, II, 224; *S.L.*, III, 48.

2. *Lettre à Niethammer du 20. 5. 1808 (Briefe von und an Hegel, hrsg. von J. Hoffmeister, Band I (Hamburg 1952) 229).*

effet continuellement aussi de « reconstruction » (*Umbildung*)³, « refonte » (*Umgestaltung*)⁴, « remaniement total » (*totaler Umarbeitung*)⁵, « configuration complètement changée » (*völlig veränderter Gestalt*)⁶; il exige « que le point de vue de cette science soit saisi à un plan supérieur »⁷; il fait des considérations eu égard à

l'indication du point de vue en fonction duquel il faut considérer la logique, dans quelle mesure il se différencie du type de traitement de cette science en vigueur jusqu'à présent, lui qui est le seul point de vue véritable où il faille la placer pour toujours à l'avenir⁸.

Afin de tirer au clair le sens exact de cette transformation, de cette nouvelle configuration (*Gestalt*) de la Science de la Logique, on doit tenir compte de la façon dont Hegel comprend et évalue la logique de son temps (et de même la logique antérieure, voire toute la tradition logique). Il dit à son sujet :

... sa configuration (*Gestalt*) et son contenu sont demeurés les mêmes, un contenu tel que lui transmet une longue tradition, mais qui pourtant s'amenuise et s'amaigrit toujours plus en cette transmission; l'esprit nouveau qui s'est levé pour la science non moins que pour l'effectivité ne s'y est pas encore fait sentir⁹.

Il y a ici deux choses d'importance : d'une part l'« amenuisement du contenu », de l'autre « l'esprit nouveau » (c'est-à-dire le type de traitement, la méthode). Le concept hégélien du logique ne peut être compris qu'à la condition de prendre garde que c'est par rapport à ces deux points de vue qu'il voulait entreprendre un « remaniement total ».

1. Relativement au *contenu*, ce remaniement veut dire l'introduction (ou la réintroduction), dans la dimension logique, de ce « contenu » qui, pour la tradition antérieure à Hegel, constituait le domaine d'objet (*Gegenstand*) de la métaphysique générale (ou ontologie). Hegel s'exprime très clairement, lorsqu'il écrit : « la science logique, qui constitue la métaphysique proprement dite ou la pure philosophie spéculative, s'est vue jusqu'à présent encore très négligée »¹⁰. Il veut donc effectuer une transformation de la métaphysique en logique, et cela d'une manière systématique. Sur le plan historique, il donne à la philosophie critique le crédit d'avoir la première accompli ce pas : « la philosophie critique fit (...) déjà de la *métaphysique* la *logique* (...) »¹¹. La façon dont Hegel s'exprime est significative. Cela veut dire que, pour lui, la logique objective prend « la place de la *métaphysique* d'autrefois », ou de l'« ontologie » (Hegel conçoit l'ontologie comme « la dernière figure de l'élaboration

3. *W.L.*, I, 6. (Pas dans l'édition de 1812, – *N.d.t.*)

4. *W.L.*, I, 33; *S.L.*, I, 22. (Labarrière-Jarczyk traduisent *Umgestaltung* par « remaniement », tout comme *Umarbeitung*. – *N.d.t.*)

5. *W.L.*, I, 33; *S.L.*, I, 21.

6. *W.L.*, I, 24; *S.L.*, I, 11.

7. *Ibid.*

8. *W.L.*, I, 29; cf. *S.L.*, I, 17. (Ici la traduction Labarrière-Jarczyk a été légèrement modifiée, en conformité avec le texte de la seconde édition. – *N.d.t.*)

9. *W.L.*, I, 4 *sq.*; *S.L.*, I, 4.

10. *W.L.*, I, 5; *S.L.*, I, 5.

11. *W.L.*, I, 32; *S.L.*, I, 21.

(*Ausbildung*)»¹² de la métaphysique). Mais aussi « le reste de la métaphysique » est pris en charge dans la logique objective, pour autant que cette métaphysique (la *metaphysica specialis*) contient des « déterminations pures ». Pour Hegel, cela veut toutefois dire aussi, inversement, que la logique objective présente « la logique métaphysique ou ontologique »¹³. Mais que veut dire cela ? Que veut dire alors « logique » ? — En ce qui concerne, pour finir, le troisième livre de la *Science de la Logique*, d'après ce que dit Hegel, il contient « ce qu'on appelle habituellement la logique »¹⁴. Ceci ne se produit cependant que dans la première section (la Subjectivité). Le livre dans son ensemble est, suivant Hegel, la présentation de la logique subjective, de la logique du concept, où le concept, selon Hegel, « est le subjectif autonome libre, se déterminant dans soi (*sich in sich*), ou plutôt le sujet lui-même »¹⁵.

2. En ce qui concerne l'« esprit nouveau », il faut prendre en compte ce que Hegel écrit sur la forme et le contenu. On le sait, il entend sa logique comme devant présenter non pas la simple forme, mais aussi le contenu des déterminations logiques. Hegel parle de l'« introduction du contenu dans la considération logique »¹⁶. Mais que veut dire cela ? [i] Cette manière de s'exprimer, il faut l'entendre *tout d'abord* eu égard à la métaphysique d'autrefois, en tant que dirigée contre Kant : les déterminations logiques ne sont pas (seulement) des formes subjectives, mais elles sont les déterminations des choses (*Dinge*), elles ont une portée ontologique. Ceci ne veut toutefois pas dire que les « choses » (« *Dinge* ») sont elles-mêmes l'ob-jet (*Gegenstand*) de la logique ; l'ob-jet de la logique est bien plutôt « la Chose, le concept de la chose » (« *die Sache, der Begriff der Dinge* »)¹⁷. [ii] Ensuite Hegel dit de la « logique habituelle » qu'elle n'a « pas ce type de contenu qui, dans la conscience habituelle, vaut comme réalité (*Realität*) et comme une Chose véritable (*wahrhafte Sache*) »¹⁸. À cet égard, l'« introduction du contenu dans la considération logique » possède une signification que Hegel caractérise de la manière suivante : « (...) l'absence-de-teneur (*das Gehaltlose*) des formes logiques se trouve (...) seulement dans la façon (*Art*) de les considérer et de les traiter (...) si la logique doit être dépourvu-de-teneur (*gehaltlos*), la faute n'en revient pas à son ob-jet, mais uniquement à la façon (*Art*) dont il est saisi »¹⁹. Naturellement, Hegel ne veut pas dire par là que le type de traitement (*Behandlungsart*) dialectique-et-spéculatif n'a rapport qu'aux déterminations de la logique formelle antérieure, et non à celles de la métaphysique antérieure, c'est-à-dire l'ontologie. Telles qu'elles furent toujours conçues, les déterminations « formellement logiques » sont justement, pour Hegel, des déterminations logiques et elles ont dès lors le même statut et sont soumises au même type de traitement (*Behandlungsart*) que les déterminations de l'ontologie d'autrefois. Ce n'est donc pas que les déterminations de l'ontologie antérieure auraient eu un statut

12. *W.L.*, I, 46. (Pas dans l'édition de 1812 – *N.d.t.*)

13. *Lettre à Niethammer du 5. 2. 1812 (Briefe, I, 393)*.

14. *Briefe, I, 393*.

15. *W.L.*, I, 47 ; *S.L.*, I, 38. (Complétée en conformité avec le texte de la seconde édition. – *N.d.t.*)

16. *W.L.*, I, 18. (Préface de 1831. – *N.d.t.*)

17. *Ibid.*

18. *W.L.*, I, 28 ; *S.L.*, I, 16.

19. *W.L.*, I, 29 ; *S.L.*, I, 17.

ontologique, alors que les déterminations de la logique antérieure n'en auraient eu aucun. Toutes les déterminations logiques ont le même statut. Cela revient à dire ici deux choses : d'une part, elles ont toutes un statut *logique* unique et constituent à cet égard une « science formelle », dont il reste vrai qu'elle « ne peut pas et ne doit pas contenir également cette réalité qui est le contenu des parties ultérieures de la philosophie, des *sciences de la Nature et de l'Esprit* »²⁰ ; d'autre part, *toutes* les déterminations logiques ont un statut *ontologique* en ce sens qu'elles sont, ou peuvent être, les modes d'articulation d'« ob-jets réels ».

1.2. *La Science de la Logique — une œuvre cohérente ?*

Jusqu'à présent on a tenté de retracer l'auto-compréhension de Hegel relativement au logique. La question doit maintenant être posée de savoir si l'œuvre de Hegel est une œuvre cohérente, entendant ici par « cohérence » l'adéquation entre l'idée ou la détermination programmatique de la Science de la logique, d'un côté, et la configuration (*Gestalt*) de l'œuvre, de l'autre. Cette question est à préciser par les deux questions suivantes : la détermination exacte de « logique » peut-elle se découvrir dans la *Science de la Logique* de Hegel ? Une réponse positive à cette première question soulève aussitôt la question ultérieure : doit-on dénommer « logique » tout ce qui est présenté dans la configuration actuelle de la *Science de la Logique* ?

1. Touchant la première question, je voudrais faire deux remarques. [i] Dans la « logique » au sens de Hegel, le *domaine de l'ob-jet* de la logique formelle et de la métaphysique/ontologie générale antérieures à Hegel a disparu. Désormais ce sont de nouveaux domaines d'ob-jets, à savoir de concepts, ou de thèmes, qui constituent la dimension du logique, avant tout « sujet », « objectivité », « vie ». La nouvelle (nouvellement dégagée) dimension du logique, Hegel la caractérise à l'aide d'expressions dont on ne peut certes dénier la force d'énonciation, mais qui, en revanche, apparaissent beaucoup trop *universelles* et *globales* pour permettre une détermination détaillée et précise du logique. Des expressions comme « élément du penser » (« *Element des Denkens* »), « déterminations-du-penser » (« *Denkbestimmungen* »), « formes-du-penser » (« *Denkformen* »), « Idée » (« *Idee* ») et autres expliquent à coup sûr beaucoup, mais pas assez. Grâce à de telles expressions, ou formulations, Hegel réussit, vis-à-vis de la logique et de la philosophie de son temps, à mettre au jour et à caractériser une nouvelle dimension. Mais cette caractérisation n'est en définitive précise qu'en un sens négatif, c'est-à-dire qu'au sens d'une délimitation vis-à-vis d'autres essais, ou disciplines, mais non au sens d'une détermination positive. Autant que je puisse voir, la recherche sur Hegel s'est jusqu'à présent bien trop peu demandé — à vrai dire à peine — ce que « logique » chez Hegel veut dire, ou peut vouloir dire, exactement.

2. En présence du fait que le logique chez Hegel n'est déterminé de manière précise que sous un angle négatif et délimitatif, tandis que, sous un angle positif et constructif, il est caractérisé de manière uniquement universelle et globale, on comprend que, dans l'histoire de l'interprétation de la *Science de la Logique*, la

20. *W.L.*, II, 230 *sq.* ; *S.L.*, III, 55-56.

question de savoir si l'on doit appeler « logique » tout ce qui est présenté dans cette œuvre n'ait reçu en réponse qu'un oui prononcé comme en passant. Mais une telle réponse prouve peu. Déjà Hegel a vu un problème dans la détermination exacte, positive du logique et se l'est expliqué. Dans l'introduction au chapitre « La Vie », il fait ressortir que l'idée de la vie concerne « un ob-jet si concret, et, si l'on veut, [si] réel qu'avec cette même [idée], [et] selon la représentation habituelle de la logique, son domaine peut paraître se trouver excédé »²¹. La solution de Hegel réside dans la différence entre la « vision logique de la vie » et une « autre vision scientifique de cette même [vie] »²². De même aussi relativement à l'esprit : seule « l'idée de l'esprit (...) [idée] qui est ob-jet *logique* »²³ est traitée dans la *Science de la Logique* ; « d'autres figures »²⁴ de l'esprit sont « à considérer dans les sciences concrètes de l'esprit, savoir comme *âme, conscience et esprit comme tel* »²⁵. Hegel s'est à coup sûr donné beaucoup de peine pour expliquer cette différence. Je doute cependant qu'il ait réussi. Quoi qu'il en soit, il demeure hors de doute que Hegel s'efforçait de dégager la dimension du logique pur comme tel et d'y adhérer. Le point où la question de la détermination du logique atteint sa plus haute densité concerne la place et l'importance de ces « thèmes » qui constituaient traditionnellement le domaine de l'ob-jet de la logique formelle antérieure. Je voudrais, en la seconde partie de mon exposé, discuter cette question dans la perspective de la logique d'aujourd'hui, à savoir dans la perspective de la problématique d'aujourd'hui autour de la logique dite formelle.

2. « Logique » et *Science de la Logique* de Hegel dans la perspective de la logique du temps présent

Pour répondre à la question « Qu'est-ce qui est « logique » dans la *Science de la Logique* de Hegel ? » dans la perspective de la logique d'aujourd'hui, trois aspects (sphères et problèmes) doivent être discutés : l'un historique, l'autre terminologique, le troisième la question de fait (*sachlicher*).

2.1. *Allusion à l'histoire*

Sous l'angle historique, il faut constater que, depuis Kant et spécialement depuis Hegel, on peut à peine parler encore d'une uniformité de la tradition logique. Comme ensuite prenait naissance la logique symbolique, ou mathématique, avec G. Boole et G. Frege, au milieu, ou en la seconde moitié du dix-neuvième siècle, on eut affaire à quatre grandes orientations logiques qui faisaient, et qui font, jusqu'à présent, à peine cas l'une de l'autre. Ce sont celles que voici : la logique formelle de tradition aristotélico-scolastique, la logique transcendantale, la logique dialectique-et-spéculative, la logique « formelle » d'orientation mathématique. La situation dans le temps présent est très confuse. On peut dire, tout au plus, que des échanges entre les différentes orientations ont été commencés.

21. *W.L.*, II, 413 ; *S.L.*, III, 283.

22. *W.L.*, II, 414 *sq.* ; *S.L.*, III, 284.

23. *W.L.*, II, 437 ; *S.L.*, III, 313.

24. *W.L.*, II, 435 ; *S.L.*, III, 311.

25. *Ibid.*

2.2. Problématique de la terminologie

La question terminologique, donc la question de savoir comment utiliser « logique », ou, plus précisément, que faut-il entendre par « logique », est devenue dans le temps présent une question urgente, voire inévitable. Une réponse bien fondée ne peut y être donnée que dans le cadre d'une théorie d'ensemble du logique. Je constate à ce propos que l'usage relativement à l'expression « logique » (le « logique ») fluctue entre deux significations (*Bedeutungen*), ou deux modes d'emplois (*Verwendungsweisen*), extrêmes. La signification et le mode d'emploi le plus strict identifie simplement « logique » et *logique formelle*, et, qui plus est, au sens de la logique moderne, mathématique ou symbolique (ainsi dans la plupart des *Lexiques*, par exemple dans le « Manuel des concepts théoriques de la science » qui vient de paraître²⁶, où l'emploi de l'expression « logique » sans adjectif désigne la logique formelle moderne). Suivant la signification et le mode d'emploi le plus large, on désigne par l'expression « logique » tout ce qui est d'une manière quelconque conçu comme structuré, connexe, explicable, compréhensible, et le reste (en ce sens, on parlera d'une logique de l'action, d'une logique de la poésie, d'une logique de l'histoire, d'une logique de la recherche, etc.). Je pars de la conviction, ou de la thèse, que ces deux modes d'emploi, ces deux délimitations de signification, sont à récuser : le premier, parce que trop strict et dès lors injustifié, le second, parce que trop large et dès lors vague. Injustifiée, la première détermination de logique l'est en outre pour plusieurs autres raisons encore, parmi lesquelles nous indiquons les deux que voici : [i] Des champs, des disciplines, des orientations significatives, qu'on a au cours de l'histoire de la philosophie appelés « logique », ne pourraient plus, suivant le mode d'emploi le plus strict de l'expression, porter la dénomination « logique », ce qui doit mener à des malentendus. [ii] La soi-disant logique formelle (mathématique) moderne est une discipline dont le statut exact ne jouit pas encore de clarté (définitive). Mentionnons brièvement deux points : d'une part, il y a plusieurs champs qui sont considérés par un logicien comme appartenant à la « logique », par l'autre comme ne lui appartenant pas, ainsi par exemple : la théorie des modèles, la théorie de la démonstration, la théorie des ensembles, la théorie de la récurrence, la théorie de la définition, et d'autres encore. Viennent en sus les logiques dites philosophiques, telles la logique épistémique, la logique déontique et autres, dont le statut exact est controversé. D'autre part, la théorie de la logique (souvent dénommée métalogue) est à peine développée. On rencontre fréquemment la thèse sans doute laconique, mais néanmoins très révélatrice, qu'il n'y a pas une seule logique mais plusieurs logiques. Symptomatique à cet égard est la position de *N. Rescher*, qui présente, ou qui veut être, une synthèse du relativisme logique et de l'absolutisme logique. Il est vrai qu'on reconnaît par principe diverses logiques alternatives au sens d'une véritable possibilité de choix ; mais celle-ci est restreinte par un cadre de fond absolument délimité d'alternatives réalisables (viabiles) : *Una logica in systemarum varietate*²⁷. Cette vue est pour ainsi dire orientée horizontalement : elle prend en compte des logiques différentes, dont le titre à la validité ou à l'applicabilité se situe au

26. *Handbuch wissenschaftstheoretischer Begriffe*, hrsg. v. J. Speck (UTB Vandenhoeck Göttingen 1980; cf. Band 2, 377-387).

27. *N. RESCHER: Many-Valued Logic*, New York-London, 1969, 213-235, spécialement 234.

même niveau. Or pour peu qu'on prenne en compte les diverses « matières » (contenus, champs, sphères de thèmes...) qui, d'une façon ou d'une autre, sont ainsi traitées sous la désignation « logique », on devrait alors prendre en considération une vue ou une théorie verticale (hiérarchique) du logique.

L'autre mode d'emploi extrême de l'expression « logique », à savoir le plus large, est à rejeter, non pas seulement parce qu'il est superflu (il peut en effet chaque fois être remplacé par des désignations spécifiques précises pour le champ spécifique), mais aussi et surtout parce qu'il est insignifiant.

2.3. *La problématique de fait : dialectique, logique dialectique et logique formelle*

Mais comment la dimension du logique doit-elle être déterminée quant à la question de fait ? Ce n'est pas la tâche, et il n'entre pas dans la possibilité, de cet exposé de donner à cette question une réponse d'ensemble. Je voudrais tenter cependant de la tirer au clair relativement à Hegel. Soulever la question dans cette perspective veut dire en premier lieu discuter la relation (*Verhältnis*) entre la dialectique (la logique dialectique) et la logique formelle. J'aimerais d'abord esquisser brièvement l'état de la discussion d'aujourd'hui touchant cette question.

- 1) Pour un premier groupe de chercheurs hégéliens, la dialectique (la logique dialectique) et la logique formelle moderne sont deux disciplines, ou deux sciences, entièrement hétérogènes, où seule la logique formelle est qualifiée de logique au sens propre, rigoureux. Cette conception est soutenue aujourd'hui par beaucoup d'adeptes du matérialisme dialectique. En l'occurrence, la « dialectique » est identifiée à la « théorie de la connaissance », à l'« ontologie », à la « méthodologie », et autres. Est typique de cette situation la division de la section « matérialisme dialectique » à l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences de l'URSS, qui contient entre autres les départements suivants : logique formelle, logique dialectique, théorie de la dialectique. Pour ce qui est de la « dialectique » entendue comme logique au sens propre, elle est refusée par les représentants de cette orientation comme impossible, confuse, incompréhensible et ainsi de suite.
- 2) Une seconde orientation, que l'on doit bien appeler la traditionnelle, conçoit la dialectique comme étant la logique proprement dite, adéquate, où par conséquent la logique formelle (et en réalité autant celle d'inspiration aristotélico-scholastique que celle d'inspiration moderne mathématique) est caractérisée et classée comme « logique d'entendement » parfaitement inutile (c'est ainsi également qu'on rend habituellement la conception de Hegel).
- 3) Une troisième orientation comprend la dialectique comme logique dialectique et celle-ci comme la figure propre, pleinement déployée, de la logique formelle, et à vrai dire de celle qui est d'orientation, ou de présentation, logique et mathématique. Cette orientation développe d'abord une logique dialectique au sens d'un système applicable de lois et de règles logiques. Il s'agit des soi-disant systèmes formels inconsistants (paradoxes), c'est-à-dire

de systèmes formels qui contiennent, ou permettent, des contradictions, sans devenir, pour autant, triviaux, c'est-à-dire sans que n'importe quelle formule puisse en être déduite. Ces tentatives, qui ont été entreprises une première fois il y a quelques années, sont très prometteuses ; on n'est bien sûr pas encore parvenu au-delà des premières ébauches.

- 4) Je soutiens que les trois orientations indiquées sont insuffisantes, pour des raisons que je ne puis faire voir par le détail dans le cadre de cet exposé. Au lieu de cela, je voudrais faire une proposition de solution qui est orientée tout autrement.

3. *La Science de la logique comme théorie structurale (logique structurale)*

Dans ce qui suit, je ne peux qu'esquisser brièvement ma proposition.

3.1. *La distinction entre « structure » et « modèle » comme schéma d'explication*

En soumettant ma proposition de solution, je m'appuie sur une vue qui, dans le cadre des considérations métathéoriques touchant la logique formelle moderne, est déjà fort répandue et qui gagne toujours davantage du terrain. J'entends la vue selon laquelle, dans le cadre de la logique formelle, un rapport (*Beziehung*) entre deux niveaux peut, et même doit, être mis en évidence, qu'on désigne par les expressions « structure » (théorie structurale) et « modèle ». Afin d'élucider cette vue, je dois reprendre quelque peu plus haut, sans pouvoir expliquer ici toute l'histoire de l'évolution de la vue en question. Il y a plusieurs formes d'axiomatisation des théories²⁸. L'une de ces formes (elle remonte à *P. Suppes*²⁹) consiste à introduire un prédicat de la théorie des ensembles, qui exprime une *structure*. Toute entité qui satisfait à un tel prédicat, ou à une telle structure, est appelée *modèle*. Cette pensée est alors traduite dans le champ des langues formelles, ou de la logique formelle. En ce domaine, on parle de langues formelles (logiques), plus précisément de logique du premier degré, du second degré, et ainsi de suite. Afin de préciser exactement ici les relations (*Verhältnisse*) prédominantes, on s'inspire à nouveau d'un moyen d'explication de la théorie des modèles, c'est-à-dire du rapport (*Beziehung*) entre le niveau de la structure et le niveau du modèle.

Citons brièvement un exemple. Le premier pas dans l'édification d'une théorie structurale de la logique classique bivalente des quantificateurs, pour les langues du premier degré, se trouve dans la définition d'un prédicat, dont les caractéristiques sont les propriétés structurales pertinentes métaloguequement à une langue bivalente du premier degré, de type classique et de valeur fonctionnelle ; ces caractéristiques sont : la définition de la vérité à double valeur et la détermination (*Bestimmtheit*) univoque de la valeur de vérité de ses arguments. La définition du prédicat correspondant, ou de la structure correspondante, s'énonce alors : C^1 est exactement une langue bivalente de

28. Cf. W. STEGMÜLLER: *Probleme und Resultate der Wissenschaftstheorie und Analytischen Philosophie*, Band II, Studienausgabe, Teil D (Berlin/Heidelberg/New York 1973), 34 sq.

29. P. SUPPES: *Introduction to Logic* (New York/London 1969), 213-235.

premier degré, de type classique et de valeur fonctionnelle, lorsqu'il y a une L^1, V^1, F^1 , telle que

$$C^1 = \langle L^1, V^1, F^1 \rangle \text{ avec } V^1 \cap F^1 = O.$$

Ici L^1 désigne une langue du premier degré telle que la classe des constantes individuelles de L^1 est infiniment dénombrable; V^1 et F^1 désignent les prédicats « vrai » ou « faux ». Par l'énoncé de cette structure, on n'affirme pas qu'il existe de telles langues de façon générale. Pour démontrer qu'il existe de telles langues, il suffirait d'exhiber un modèle ayant cette structure, c'est-à-dire qu'il faudrait alléguer une langue concrète du premier degré, pour laquelle seraient définis, dans la sémantique fondamentale, un prédicat de vérité et un prédicat de fausseté, de sorte qu'il serait démontrable que la caractéristique de la définition de vérité à double valeur et les caractéristiques du caractère fonctionnel de la valeur de vérité appartiennent à cette langue³⁰.

Sur la base du schéma d'explication « structure-modèle », la théorie de la logique formelle accède à une nouvelle configuration, qui permet de thématiser et d'explicitier des relations (*Verhältnisse*) jusqu'ici demeurées obscures. Le rapport du modèle est défini exactement dans la théorie des modèles. Dans les termes de la conceptualisation traditionnelle, ce rapport (*Beziehung*) s'interprète comme une espèce de la relation (*Verhältnisses*) de l'universel au particulier. L'explication des connexions logiques qu'offre la théorie des modèles rend clair ceci : il y a un problème de niveaux dans la logique formelle. Dès qu'on part d'une logique déterminée (concrète), celle-ci se conçoit alors comme modèle d'une structure.

La question maintenant s'impose : que sont de telles structures ? Y a-t-il aussi une hiérarchie des structures, dans le sens énoncé ? Les structures dégagées jusqu'ici, dans la théorie logique et dans les mathématiques (dans la tradition de Bourbaki), sont des formes (*Gebilde*) qu'on doit qualifier à un égard de très abstraites, à un autre égard de très concrètes. Ces structures sont abstraites, dans la mesure où elles sont des formes qui s'accomplissent (ou peuvent s'accomplir) en des modèles. Ces formes, ou ces structures, sont concrètes dans la mesure où elles-mêmes (peut-être) peuvent, ou doivent, passer pour des modèles de structures plus larges, plus abstraites encore. De plus, il y a le cas possible, qu'il faut prendre en considération justement pour la logique de Hegel, où les structures dégagées en mathématiques et en logique formelle ne sont pas à comprendre comme des modèles (au sens rigoureux) d'une structure (plus large), mais comme une combinaison ou une constellation de structures plus larges, plus abstraites, plus élevées. Des exemples de structures mathématiques ou logiques sont notamment : le groupe, l'algèbre de Boole³¹. Un autre exemple, ce sont les relations

30. Cf. P. HINST : *Fundamentalsemantische Grundlegung der Logik und strukturtheoretische Rekonstruktion der Interpretationssemantik*. In : *Vernünftiges Denken. Studien zur praktischen Philosophie und Wissenschaftstheorie*, hrsg. von J. Mittelstrass und M. Riedel (Berlin/New York 1978) 52-70, spécialement 65 sq.

31. W. STEGMÜLLER discute l'exemple du prédicat de la théorie des ensembles « est un groupe » et le définit de la manière suivante :

X est un groupe tel qu'il y a un B et \emptyset , de sorte que :

(1) $X = \langle B, \emptyset \rangle$;

(2) B est un ensemble non vide ;

d'équivalence, telles : même grandeur, même sens, même titre, et ainsi de suite. Ces relations d'équivalence (*Äquivalenzrelationen*) sont des modèles d'une structure (on la dénomme « structure de relation » (« *Relationsstruktur* »)) qui est définie comme une relation (*Relation*) à deux (ou trois) propriétés, soit : symétrie, transitivité (et dès lors réflexivité). Dès là qu'on thématise maintenant ces propriétés *comme telles*, on obtient à nouveau des structures, et ce en un sens plus large, plus abstrait. La relation d'équivalence, ou la structure de relation, est, en comparaison, par exemple, avec la structure déjà mentionnée d'une « langue bivalente, de type classique et de valeur fonctionnelle », une structure bien abstraite. On ne pourra vraisemblablement pas la considérer comme le modèle, au sens rigoureux, d'une structure plus large, encore plus abstraite (car le rapport du modèle est caractérisé par une correspondance (*Abbildung*) univoque entre le niveau de la structure et le niveau du modèle) ; on devra bien plutôt la concevoir (à moins que l'on ne modifie la définition du rapport du modèle) comme une constellation ou une combinaison de structures abstraites.

3.2. *La Science de la Logique de Hegel en tant que logique structurale (théorie structurale)*

Je puis maintenant (enfin) formuler ma *thèse* relativement à la *Science de la Logique* hégélienne, à vrai dire seulement de manière générale et globale : selon l'idée fondamentale de cette thèse, la logique de Hegel est le système des pures structures les plus élevées, les plus abstraites ; c'est une logique structurale ou une théorie structurale pure (logique). Les « formes-du-penser » (« *Denkformen* ») ou les « déterminations-du-penser » (« *Denkbestimmungen* ») ne sont rien d'autres que des pures structures, qui forment entre elles une connexion que Hegel appelle « idée », et qui ont (peuvent

(3) θ est une fonction avec $D_I(\theta) = B \times B$ et $D_{II}(\theta) \subseteq B$;

(4) pour tout $a, b, c \in B$ tel que : $a \theta (b \theta c) = (a \theta b) \theta c$;

(5) pour tout $a, b \in B$ il existe un $c \in B$, de sorte que : $a = b \theta c$;

(6) pour tout $a, b \in B$ il existe un $c \in B$, de sorte que $a = c \theta b$.

Stegmüller explique cette définition comme suit : « Quant au contenu, B est en (2) comme l'ensemble supposé non vide des éléments d'un groupe ; θ est l'opération binaire de groupe dont on exige en (3) qu'elle fournisse à nouveau un élément de groupe en application à deux éléments de groupe quelconques. Les déterminations (5) et (6) garantissent la possibilité de l'opération inverse réciproque ; elle est aussi appelée division, dans le cas où l'opération de groupe est désignée comme une multiplication. » (STEGMÜLLER, *o.c.* [c.f. note 27] 40.)

La structure algébrique « algèbre de Boole » peut être définie de la façon suivante : X est une algèbre de Boole telle qu'il y a $B, \wedge, \vee, \neg, \circ, i$, de sorte que :

(1) $X = \langle B, \wedge, \vee, \neg, \circ, i \rangle$

(2) B est un ensemble non vide ;

(3) $\wedge : B \times B \mapsto B$;

$\vee : B \times B \mapsto B$;

$\neg : B \mapsto B$;

$\circ \in B, i \in B, \circ \neq i$;

(4) $\forall a, b, c \in B$

$a \vee \circ = a, a \wedge i = a$

$a \vee b = b \vee a, a \wedge b = b \wedge a$

$a \vee (b \wedge c) = (a \vee b) \wedge (a \vee c)$

$a \wedge (b \vee c) = (a \wedge b) \vee (a \wedge c)$

$a \vee \neg a = i, a \wedge \neg a = \circ$

avoir) des concrétisations en divers domaines, voire en principe dans tous les domaines. Ces concrétisations peuvent être conçues en un sens strict comme des modèles d'une structure ou comme les combinaisons, les constellations, de plusieurs structures.

Que les déterminations présentées dans le premier et le second livre de la *Science de la Logique* (Hegel les appelle « catégories », ou « déterminations-de-réflexion » (*Reflexionsbestimmungen*)) soient de telles structures élevées, pures, cela ne devrait pas être difficile à voir au plan purement intuitif. Le troisième livre peut ne pas se révéler aussi facile à interpréter. J'aimerais expliquer et corroborer ma thèse grâce justement à l'exemple de la première section de ce troisième livre.

Comme on sait, dans la première section du troisième livre de la *Science de la Logique*, sous le titre « La Subjectivité », Hegel traite de la matière de la logique formelle traditionnelle, savoir la triade classique : le Concept, le Jugement, le Syllogisme. Pour ainsi dire tous les adeptes et les ennemis de Hegel ont toujours été unanimement d'avis que si, de façon générale, une partie de l'œuvre pouvait être qualifiée incontestablement de « logique », c'était cette partie-là. Or il découle de ma thèse la conséquence, étonnante en apparence seulement, que précisément cette section ne peut ressortir à la logique (conçue comme logique structurale) ; cette partie est bien plutôt à considérer comme un modèle (au sens énoncé) de pures structures. C'est ce que je voudrais brièvement expliquer et établir.

Il est étrange qu'aucun interprète de la *Science de la Logique* n'ait remarqué ce qui a proprement lieu en cette section. Déjà de manière purement extérieure, c'est-à-dire sur la base de la Table des matières, quelque chose comme un schéma de présentation — c'est ainsi que je voudrais tout d'abord l'appeler — se fait remarquer : des « matériaux » déterminés, savoir des formes (*Gebilde*) déterminées (le Concept, le Jugement et le Syllogisme), sont discutés à l'aide de certaines « déterminations » (« *Bestimmungen* ») (je dis également pour cela : structures) : dans le cas de la forme « Concept » (au sens traditionnel, pas au sens hégélien), il s'agit des « déterminations » — ou « structures » — « Universalité », « Particularité » et « Singularité » ; dans le cas des formes « Jugement » et « Syllogisme », nous avons affaire aux « déterminations » — ou « structures » — « Être-là », « Réflexion », « Nécessité » (et « Concept » au sens hégélien, dans le cas du jugement). Voici toutefois, compte tenu de l'idée de fond de la *Science de la Logique*, une chose très remarquable : la *Science de la Logique* veut pourtant être la présentation des pures déterminations-du-penser ; mais ici des déterminations-du-penser déterminées sont pour ainsi dire changées ou concrétisées eu égard à des formes déterminées, ou sont présentées comme elles. À ce propos, il faut observer que les déterminations « Universalité – Particularité – Singularité » ne sont pas présentées comme telles dans la *Science de la Logique* ; il en est autrement pour les autres déterminations / structures mises en ligne de compte, savoir « Être-là – Réflexion – Nécessité (=Concept) » : les trois premières sont présentées dans le premier ou le deuxième livre, tandis que la quatrième ne trouve sa place explicite que dans le

32. Cf. le troisième chapitre de la dernière (la troisième) section du livre 3. Il semble étrange que Hegel, sous le titre « L'idée du connaître » traite non seulement de « l'idée du vrai », mais aussi de « L'idée du bien ».

troisième livre. Selon toute apparence, nous avons affaire ici à une situation problématique compliquée. Ici deux niveaux distincts sont évidemment mélangés : un niveau structural et un niveau de concrétisation ou de modèle. Le Concept (au sens traditionnel du « terme »), le Jugement et le Syllogisme sont évidemment des cas de réalisation ou d'accomplissement de pures structures déterminées. Sans doute doit-on compter ce niveau de modèle dans le champ de la logique. Mais cela a pour conséquence qu'on doit distinguer entre deux grandes dimensions du logique : une dimension qu'on peut appeler *logique structurale* ou *théorie structurale logique*, et une autre dimension logique, pour laquelle s'offre l'appellation de *logique opérationnelle* (*formelle-opérationnelle*). Cette seconde dimension logique est le domaine, si l'on veut, des lois et règles logiques *concrètes*, à l'aide desquelles sont saisies des formes linguistiques concrètes, tels les termes, les prédicats, les énoncés, les syllogismes, et ainsi de suite, comme des matériaux linguistiques structurés — ou structurant — de manière déterminée. C'est comme une « logique opérationnelle » semblable qu'il faut entendre la soi-disant logique formelle, et par conséquent comme modèle d'une logique structurale.

Discutons brièvement d'un autre exemple tiré de la *Science de la Logique* de Hegel. Ce « champ » (« *Gebiet* ») dont Hegel traite sous le titre l'« Idée du connaître », est-il du ressort de la logique ? Ma thèse, c'est que cette matière n'est du ressort ni de la logique structurale (donc, selon mon interprétation : de la *Science de la Logique* hégélienne) ni de la logique opérationnelle. Elle ressortit bien plutôt au domaine d'une théorie ou d'une méthodologie de la science (autrefois on aurait dit : au domaine de la théorie de la connaissance). Dans la section concernée, il est question de ce qui suit : les diverses formes, ou degrés, du *processus* de connaissance sont compris et exposés comme des modèles (c'est-à-dire comme des cas de concrétisation) de pures structures déterminées.

3.3. *Logique structurale, logique opérationnelle, logique formelle*

Pour peu qu'on accepte la thèse que, selon l'idée de fond de la *Science de la Logique* de Hegel, celle-ci ne peut être considérée comme une œuvre cohérente qu'à la condition d'être comprise comme la présentation d'une logique structurale, alors surgit la question : y a-t-il chez Hegel, de façon générale, une logique opérationnelle ? La discussion de cette question me permet de traiter, pour conclure, de quelques aspects importants de la thématique de l'exposé.

À partir de l'idée de la dimension structurale de la logique (la logique structurale, la théorie structurale), la thèse devrait paraître d'emblée évidente qu'il faut adopter une autre dimension du logique, concrète, opérationnelle justement, si la logique doit être, de façon générale, une discipline (science ou « art ») grâce à laquelle on peut effectuer des opérations théoriques déterminées. Hegel souligne lui-même que « les formes-du-penser sont mises de l'avant et déposées tout d'abord dans le *langage* (*Sprache*) de l'homme »³³. Cela ne dit rien d'autre que le fait que le langage est structuré logiquement. La soi-disant logique formelle doit être conçue comme une thématization

33. *W.L.*, I, 9. (Préface de 1831. – *N.d.t.*)

déterminée de cette « structurité » (*Strukturiertheit*) du langage, si bien que la logique des énoncés, la logique des prédicats, la logique des classes, la logique des relations, et ainsi de suite, doivent être considérées comme des parties de la soi-disant logique formelle, pour l'interpréter ainsi. Or du fait que toute *présentation* théorique s'accomplit au sein du langage, toute présentation implique une logique *opérationnelle* — y compris la présentation de la dimension *structurale* du logique.

Il faut maintenant se demander quelle configuration a, ou peut avoir, la logique opérationnelle. Deux points de vue sont décisifs pour la réponse à cette question : d'une part, le type de structures mises en œuvre ; d'autre part, l'intelligence de — ou la manière de traiter — cette ou ces structures ; bref, les types de structures et le type de traitement de ces types de structures. En raison de la concision qui s'impose ici, je discute les deux points de vue en même temps.

En toute logique opérationnelle, des structures logiques pures sont à l'œuvre, ainsi, par exemple, identité, opposition, rapport, quelque-chose – autre-chose, partie-tout, universalité – particularité – singularité. Mais ces types de structures logiques peuvent — à parler globalement — soit au niveau de l'*entendement* (*Verstandes*), soit au niveau de la raison (*Vernunft*), être compris et thématés, opérationnalisés brièvement, c'est-à-dire mis en œuvre, pour structurer, ordonner, etc., des éléments déterminés du langage eu égard à des valeurs déterminées (dites valeurs de vérité). L'entendement (au sens hégélien) fixe ces structures, ou leurs moments, c'est-à-dire les saisit non dialectiquement (*undialektische*). La configuration de la logique opérationnelle correspondante en est une non dialectique (*undialektische*). Hegel l'appelle une logique d'entendement, pour la différencier d'une logique spéculative, et il caractérise les deux de la manière suivante :

Dans la Logique spéculative la simple *Logique d'entendement* est contenue et elle peut être aussitôt construite à partir de celle-là ; pour cela, il n'est besoin de rien d'autre que de laisser de côté ce qui est dialectique et rationnel ; elle devient ainsi ce qu'est la *Logique habituelle*, une *histoire* de toutes sortes de déterminations-de-pensée (*Gedankenbestimmungen*) rassemblées, qui valent en leur finité comme quelque chose d'infini³⁴.

Hegel néglige toutefois de faire la distinction fondamentale entre logique structurale (théorie structurale pure) et logique opérationnelle, ce qui a donné lieu à la plus grande méprise (auto-méprise aussi bien). Ce que Hegel appelle ici « logique spéculative », il faudrait l'interpréter exactement comme étant la présentation dialectique-et-spéculative (*dialektisch-spekulative*) des pures structures logiques, c'est-à-dire comme le type de traitement dialectique-et-spéculatif des pures structures logiques, un type de traitement qui implique une logique opérationnelle dialectique-et-spéculative.

(Traduit par Thomas De Koninck)

34. *Enz.* § 82, *Ann.*; *Encyclopédie*, § 82 Add.; trad. citée, p. 344.